

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 27–30 octobre 2008

RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 10 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2008/10-C/3
18 septembre 2008
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2008 – YÉMEN 10232.1

Aide alimentaire en faveur des réfugiés somaliens au Yémen

Nombre de bénéficiaires	43 500
Durée du projet	23 mois (1 ^{er} février 2008–31 décembre 2009)
Quantité de produits alimentaires fournis par le PAM	5 051 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	4 301 469
Coût total pour le PAM	4 600 000

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, OMC* : M. D. Belgasmi tél.: 066513-3561

Attachée de liaison principale, Mme F. Nabulsi tél.: 066513-2385
OMC:

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme C. Panlilio, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale)



RESUME

1. Cette opération biennale s'inscrit dans le prolongement de l'assistance fournie par le PAM aux personnes réfugiées au Yémen, où le Programme apporte une aide aux réfugiés somaliens vulnérables depuis 1992.
2. En 2007, le Yémen comptait officiellement 117 000 réfugiés somaliens. La barrière de la langue freine l'intégration et les possibilités d'emploi pour les réfugiés, dont la présence pèse sur une économie déjà fragile. L'instabilité persiste en Somalie et les perspectives de rapatriement sont réduites. Le nombre de nouveaux venus continue d'augmenter: durant la première moitié de 2008, 22 500 nouveaux réfugiés sont entrés au Yémen. Pour toutes ces raisons, il est peu probable que le PAM puisse retirer son aide dans un avenir proche.
3. Le but du PAM est d'aider les réfugiés à améliorer leurs conditions de vie. S'inspirant du Plan stratégique (2006–2009) et des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) 10232.1 vise à:
 - fournir une assistance alimentaire pour sauver des vies (Objectif stratégique 1);
 - améliorer la sécurité alimentaire des populations ciblées (Objectif stratégique 2, OMD 1 et 6);
 - atténuer la faim immédiate pour améliorer les capacités de concentration et d'assimilation des élèves et maintenir des taux d'assiduité élevés (Objectif stratégique 4; OMD 2 et 3);
 - améliorer l'état nutritionnel et l'état de santé des enfants, des mères et autres groupes vulnérables (Objectif stratégique 3; OMD 4 et 5); et
 - renforcer les capacités des partenaires locaux d'apporter une aide aux bénéficiaires du PAM (Objectif stratégique 5).
4. L'intervention inclut les activités suivantes:
 - distribution générale de vivres aux familles du camp de réfugiés de Kharaz;
 - supplémentation alimentaire pour les mères et les enfants qui fréquentent régulièrement les dispensaires du camp de réfugiés et d'Aden, où une large proportion des réfugiés s'est établie;
 - activités Vivres au profit de l'éducation dans le camp de réfugiés et à Aden;
 - alimentation de survie pour les réfugiés nouvellement arrivés au Yémen; et
 - activités Vivres au profit de la formation afin d'encourager l'autosuffisance, qui doivent débiter en novembre, en partenariat avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).